

## Question pour la séance du Conseil général du 21 mars 2013

Selon l'art 79, page 15 du règlement général de la Commune de La Tène, j'aimerais poser la question suivante:

- Réuni en séance, le mercredi 13 mars 2013, la Commission des Sites et Loisirs a entendu de la part de la Responsable du Dicastère Silvia Praz, que le Conseil communal avait l'intention de mettre une mini-déchetterie dans le coin est du parking de La Tène !
- Par ce mode de faire, quelques places de parcs et de camping étaient supprimées !
- La Commission unanime a refusé l'emplacement de cette mini-déchetterie, arguant que le bruit de celui allant déposer des bouteilles ou autres en fin de soirée, allait déranger les campeurs ou les caravaniers de passage se trouvant juste à côté.
- Je rappelle également qu'à une trentaine de mètres, on construit des sanitaires 4 étoiles coûtant environ 2 millions de francs afin de faire de notre camping, un endroit privilégié.
- Nous avons proposé à Silvia Praz d'autres emplacements comme par exemple sous les arbres servant occasionnellement de parking ou alors sur les quelques places de parking se trouvant vers le terrain de football communal, là où cette installation n'aurait absolument dérangé personne.
- Or, nous constatons que ne tenant aucun compte de nos interventions, les travaux ont débuté et sont aujourd'hui certainement en voie d'achèvement.
- Dès lors, de qui se moque-t-on ?
- Je ne vous cache pas que je suis très fâché de voir la façon dont on traite les Conseillers généraux !

Nous savons que les commissions sont consultatives. Mais faire fi des propositions de la Commission des Sites et Loisirs, nettement plus adéquates que celles de l'Exécutif, et partir avec ces travaux à cet emplacement, est tout simplement honteux, scandaleux, inadmissible et préjudiciable pour notre camping de passage surtout à côté de nos nouveaux sanitaires 4 étoiles.

- **Question:**
- **Comment la responsable du dicastère peut-elle nous expliquer ce disfonctionnement du Conseil communal, ne tenant absolument pas compte des propositions de la Commission des Sites et Loisirs et surtout par qui a-t-elle été influencée ?**

Remo Siliprandi  
Conseiller général

Envoyé par mail le lundi 18 mars à 23h20 à l'Administration (Yanick Boillod), au Président du Conseil général (Daniel Jolidon), au Président du Conseil communal (Michel Munster) et au Président de la Commission des Sites et Loisirs (Maurice Binggeli)